

Conseil d'administration du 3 juin 2019

Présents : Vincent Cairo (VC), Gilbert Lafont (GL), Gérard Gauch (GG), Jean-François Rey (JFR), Benjamin Boiron (BB), Laurent Aghdjaian (LA), Jean-Marc Sauvan (JMS), Daniel Fédérici (DF), Henri -Laurent RENARD.(HLR.), Thierry Julien (TJ), André Zigliria (AZ).

Absent : Joël Le Carreres (JL).

Le Président sensibilise les personnes manœuvrant la grue au respect scrupuleux des règles élémentaires de sécurité. Le Président se dégage de toute responsabilité en cas d'infraction (manœuvre de la grue en téléphonant, personnes à proximité des manœuvres...).

Le Président aura rendez-vous prochainement avec M MARCI directeur ports de la Métropole pour définir exactement le rôle des Canotiers au niveau des grutages des bateaux hors club ainsi que des travaux éventuels du déboureur.

Le Président a rappelé M. Moncello de la Métropole pour faire activer les travaux de pontons. Il demande si une lettre recommandée de relance lui a été faite ? Si non, à faire par le secrétariat (pour action). Affaire suivi techniquement par **M LAFONT Président Technique**.

D'ici à 4 mois nous serons payés par la MPM du passif des PLD 2018 (les « fluides »).

Affaire Aymard : demander le prorata temporis systématiquement en cas de départ d'un sociétaire.

GG demande un avenant de l'article 5 : Le cédant devra être à jour de toutes ses cotisations. Chaque trimestre commencé est dû. Accord du conseil. Le règlement intérieur sera modifié.

Le point sur le paiement des cotisations : certains sociétaires se sont affranchis de la taxe de séjour. Ils recevront un rappel car ils sont non-résidents de la ville (Messieurs Ruskyo, Sergent et Mariotti). Le Président a fait une newsletter aux non payeurs. La majoration de 15% doit être appliquée au 15 juin, cachet de la Poste faisant foi.

Cotisation 2019 de la FSN13 à payer (pour action GG).

Réunion le 19 juin 2019 à 18h à la Prudhommie pour la mise en place du nettoyage du port en octobre 2019. LA confirme le suivi de la réparation des armoires côté bloc de béton.

Affaire HADJADJ : pas de nouvelles de la part du Service Sinistre d'AXA. Relance d'AXA par le Président.

Travaux de pavillon achevés. Facture des travaux à payer au le sociétaire Gilbert CATALFO que le Bureau remercie.

Porte savon apposé dans les toilettes.

Sèche-mains électrique à commander : GL est chargé du raccordement électrique dans le strict respect des normes électriques. GG se charge de l'achat.

DOS SANTOS : nécessaire non faits pas les héritiers. Lettre recommandé à Irina. Pour action GG.

Bouzereau : le bateau appartenant à Joseph Bouzereau, la succession doit être étudiée

.

BAUZA : bateau arrivé. Mesures à faire par M Rey.

Aggrandissements :

Demande de cm de confort de M. SANCHEZ Frédéric ponton B. Accord sous réserve de bonne mesure à effectuer par Syndic.

M. AGHDJAIAN, largeur 2,32 par 2,3 m, longueur 6,05 par 6,55 m. 9 avis pour, 2 avis contre, 1 absent.
Agrandissement accordé sous réserve de bonne mesure à effectuer par Syndic.

Le Président apprécie et remercie Isabelle du ponton C pour le fleurissement du pavillon des loisirs

Déplacements :

- Ponton A : M AUDIBERT ira à la place de M PINATEL. M PINATEL prendra la place de PASTINELLI.
- Dans l'intérêt d'un meilleur accès au chenal d'accès à la grue, le nouveau bateau de M PASTINELLI prendra la place de M RENARD Frédéric au Ponton C. M Renard Frédéric ira ponton A à la place initiale de M Audibert.

Permutation accordée après votes des membres.

Le Président va insister auprès de la Mairie afin de faire bénéficier les sociétaires d'un tarif préférentiel au parking sous-sol de la maire mais indique que cela avait déjà été demandé sans succès.

Achat nouveau PC secrétariat :-Accord

Achat Escarbot pour carénage. Accord : Action de M Gauch

Vendredi 14 juin 2019 : SOIREE Apéro/Contrée au pavillon des loisirs.

Prochain conseil Lundi 01 juillet 2019 à 18 heures

Séance levée à 19h28.

